



**LE CHEF DE CORPS
DE LA 11^{ème} BSMAT**



ORDRE DU JOUR N° 16

Après treize années passées au sein de la 11^{ème} Base de soutien du matériel à MONTAUBAN en qualité de technicien expert des matériels de parachutage largage, l'adjudant-chef GIMBERT est placé en position de retraite le 03 décembre 2007.

Engagé en qualité d'élève sous-officier le 1er avril 1984, le jeune GIMBERT rallie l'Ecole de spécialisation du matériel de l'armée de terre à CHATEAUROUX où il va rapidement confirmer ses remarquables aptitudes pour le métier des armes. Après avoir réussi sa formation militaire du 1^{er} degré, il rejoint l'Etablissement de réserve général du matériel de MONTAUBAN le 25 mars 1985. Il obtient le certificat technique du 1^{er} degré spécialiste des matériels de parachutage largage et se voit nommer maréchal des logis le 1^{er} mai 1985.

Le 2 septembre 1985, il est muté à la Base opérationnelle mobile aéroportée de TOULOUSE. Employé en qualité de sous-officier technique MAT PARA, il se distingue par son ardeur au travail et sa rigueur professionnelle. Il obtient le brevet militaire professionnel du 1^{er} degré le 1^{er} avril 1986. Volontaire et dynamique, il est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} octobre 1989. En mars 90, il participe successivement à des campagnes de saut au SENEGAL et au TOGO. Son goût de l'action et de l'effort le conduisent tout naturellement à être admis dans le corps des sous-officiers de carrière le 1^{er} décembre 1990. Une nouvelle fois désigné pour servir au SENEGAL en février 92, il se révèle être un sous-officier extrêmement compétent et très consciencieux dans une spécialité où travail quotidien rime avec sécurité. De mars à juin 93, il sert au sein du 6^{ème} BIMA au GABON où ses qualités de meneur d'hommes sont mises en exergue, notamment lors de l'exercice KOULAMOUTOU.

Le 2 août 1993, il est affecté, de nouveau, à l'Etablissement de réserve général du matériel de MONTAUBAN et se voit confier le poste d'instructeur MAT PARA au sein du groupe formation instruction. Il obtient le brevet militaire professionnel du 2^{ème} degré spécialité matériels de parachutage et de largage le 1^{er} janvier 1994. Excellent pédagogue, il se distingue par une grande disponibilité et n'a de cesse d'être à l'écoute des plus jeunes. En février 94, il intervient sur la base de RHEIN MAIN en Allemagne où ses compétences techniques sont unanimement reconnues et appréciées. Ayant en permanence le souci de fournir une instruction de qualité, il est promu au grade d'adjudant le 1^{er} avril 1995. Le 1^{er} juillet 1998, il rejoint le bureau marque assurance qualité pour servir à la section de marque parachutage largage où son esprit d'analyse et son pragmatisme font de lui un spécialiste très apprécié qui propose des solutions toujours judicieuses aux problèmes qui lui sont posés. En mars 98, il est félicité par le chef de la mission d'assistance militaire à OUAGADOUDOU lors d'une mission auprès des forces Armées du Burkina Faso pour remettre à niveau le parc des matériels aéroportés.

Le 1^{er} juillet 1999, à l'issue d'une restructuration du matériel, l'Etablissement de réserve général du matériel de MONTAUBAN devient détachement de la 11^{ème} Base de soutien du matériel. Son expérience reconnue dans le domaine technique et son aptitude indéniable à l'exercice de commandement lui valent d'obtenir le diplôme de qualification supérieur le 1^{er} janvier 2001, puis d'être promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2001.

... / ...

Le 1^{er} juillet 2005, la portion centrale de la 11^{ème} Base de soutien du matériel est transférée sur le site de MONTAUBAN. Dès lors, il rejoint la cellule de maintenance automatisée des parachutes où il impose à sa section ordre, minutie et méthode. De plus, président des sous-officiers de la base, il œuvre sans relâche pour le bien être de ses pairs. Sachant défendre son point de vue, il fait preuve d'une grande intégrité et d'une moralité sans faille.

A l'heure où l'adjudant-chef GIMBERT, titulaire de la médaille d'argent de la défense nationale s'apprête à quitter le service actif et à donner une nouvelle voie à sa vie professionnelle, je tiens à lui exprimer au nom de l'institution et en mon nom personnel, toute notre estime et notre reconnaissance pour la qualité des services rendus.

A MONTAUBAN, le 19 NOV. 2007

Le lieutenant-colonel Jean-Claude GONTEK
commandant la 11^{ème} Base de soutien du matériel



REPUBLIQUE FRANCAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU BURKINA FASO

LETTRE DE FELICITATIONS

Le Colonel Jean Claude BLACHE

Chef de la Mission d'assistance militaire à OUAGADOUGOU

Vu le décret n° 75-675 du 28 juillet 1975 portant règlement de discipline générale dans les Armées,

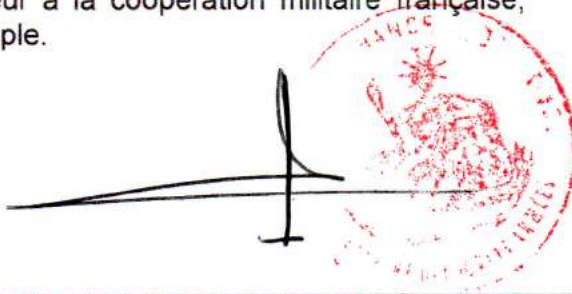
Félicite l'**adjudant Philippe GIMBERT**

Affecté en mission de courte durée auprès des Forces Armées du Burkina Faso du 13 au 30 mars 1998, pour remettre à niveau le parc des matériels aéroportés, l'**adjudant Philippe GIMBERT**, grâce à son engagement personnel de chaque instant a largement contribué à la réussite de cette mission.

Ses vastes connaissances techniques, sa remarquable aisance pédagogique alliée à un goût prononcé pour les relations humaines lui ont permis d'obtenir d'emblée la totale adhésion des personnels du C.I.T.A.P de Bobodioulasso et de tout l'encadrement burkinabé local.

Travailleur acharné, organisé et d'une disponibilité sans faille, l'**adjudant GIMBERT** possède une conscience professionnelle hors du commun. En dépit d'un environnement professionnel et humain délicats, toutes ses qualités lui ont permis d'obtenir de remarquables résultats au cours de sa mission.

L'**adjudant Philippe GIMBERT**, sous-officier de grande qualité, en faisant honneur à la coopération militaire française, mérite d'être cité en exemple.



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. C. Blache'. To the right of the signature is a red circular stamp. The stamp contains the text 'REPUBLIQUE FRANCAISE' at the top and 'AMBASSADE DE FRANCE' at the bottom. In the center of the stamp is the French coat of arms (the Gallic rooster). The stamp is partially overlapping the signature.